

Bordereau de signature

DEC2019_0027



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	18/02/2019	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	18/02/2019	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2019-02-18)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS
SECTEUR MARCHÉS
REF : AA/CN/RE

DEC2019_ 0027

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES RELATIF A LA LOCATION LONGUE DURÉE DE QUATRE VÉHICULES AUTOMOBILES.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment les articles 4 et 42-2°, le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27 et 34-I-1°a), ainsi que le Décret n°2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises, portant sur la procédure adaptée n°19/18/INFRA du marché public de fournitures relatif à la location longue durée de quatre véhicules automobiles,

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 13 décembre 2018, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°598341, et publié sur le site MarchésOnline sous la référence n°3330504,

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère du prix pondéré à 50 %, le critère du délai de livraison pondéré à 30 %, et le critère de la valeur technique pondéré à 20 %,

CONSIDÉRANT que trois plis ont été déposés par voie dématérialisée, dans le délai imparti (date limite de remise des offres fixée au 08 janvier 2019 à 12h00), que les candidatures ont été admises, que dès lors les trois offres ont été analysées,

CONSIDÉRANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de la société Public Location Longue Durée,

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la catégorie d'achat « Fournitures », de la catégorie homogène 22.01.29 « Location de véhicules particuliers », dont la valeur ne dépasse pas 90 000 € H.T.,

VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2019_ 0027
portant sur la conclusion du marché public de fournitures de location longue durée de 4 véhicules

DÉCIDE

ARTICLE 1: Il est conclu avec la société PUBLIC LOCATION LONGUE DURÉE S.A.S., sise 1 boulevard Haussmann à PARIS (75009), le marché public de fournitures relatif à la location longue durée de quatre(4) véhicules automobiles, de marque CITROËN C3 avec boîte de vitesse automatique, pour un loyer mensuel par véhicule de 184,36 € HT (soit 221,24 € TTC), incluant les prestations de location, d'assistance, de maintenance, de véhicule de remplacement et des pneumatiques quatre saisons. La durée du marché est de trente-six(36) mois, à compter de la date de livraison des véhicules.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Madame le Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 15 FEV. 2019

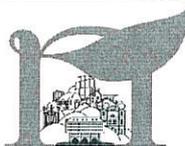


Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le	18 FEV. 2019
Affiché en Mairie le	18 FEV. 2019
Publié au Recueil des Actes Administratifs le	18 FEV. 2019
Notifié le	



Hôtel-de-Ville
Tél. 01 60 37 73 73 / Fax. 01 60 37 74 49

www.ville-noisiel.fr

Place Emile-Menier BP 35
77426 Marne-la-Vallée cedex 2